

LA NOTE

Mars 2019

LE GRAND DÉBAT NATIONAL ET LA DÉMOCRATIE : PREMIÈRE SYNTHÈSE

RÉSUMÉ

L'analyse des contributions faites sur le site du grand débat national et portant sur la question de la démocratie permet de mettre au jour trois grandes demandes politiques. La première tient à dépasser le cadre des pratiques politiques de la V^e République pour développer davantage la démocratie participative. Cette demande ne débouche cependant pas sur une remise en cause radicale de la démocratie représentative au profit d'une démocratie directe. En ce sens, le grand débat national se sépare des revendications émises par le mouvement des « gilets jaunes ». La seconde est une demande de pédagogie et de lisibilité de l'action publique pouvant passer par des échanges sur internet ou un renforcement de la décentralisation. La troisième est celle d'une politique restrictive en matière d'immigration et d'un renforcement des liens citoyens au niveau national.

Méthodologie : L'enquête a été réalisée sur la base d'un échantillon aléatoire de 600 contributions parmi les 46 340 contributions portant sur la question de la démocratie sur le site du grand débat et enregistrées à la date du 21 février 2019. La marge d'erreur est de 4% pour un niveau de confiance de 95%.

Luc Rouban

Les contributions au grand débat national portant sur le thème de la démocratie se sont organisées dans le cadre d'un questionnaire ouvert portant sur une trentaine de questions et laissant toute liberté aux contributeurs pour développer leurs réflexions personnelles. Au total, 46 340 contributions avaient été enregistrées au 21 février 2019. Sur cette base, on a sélectionné de manière aléatoire un échantillon de 600 contributions, ce qui permet d'obtenir des résultats avec une marge d'erreur de 4% pour un niveau de confiance de 95%. Ces contributions ont été codées ligne à ligne en prenant plusieurs précautions méthodologiques : écarter les doublons comme les contributions monomaniaques sans rapport avec les questions (« les 80 km/h »). On a choisi de présenter les résultats avec le taux de sans réponse qui est souvent élevé, variant de 11% à 65% selon les questions. Seuls 9 contributeurs ont répondu aux 34 questions.

Sur cette base, l'enquête permet de dégager une première synthèse autour de quatre grands thèmes : la critique de la vie politique, l'amélioration de la représentation, l'engagement citoyen, la République et l'immigration. Dans la mesure où la population elle-même des contributeurs n'est pas connue dans ses caractéristiques sociodémographiques et ne correspond sans doute pas à la population moyenne des 47 millions d'électeurs inscrits, la représentativité de l'échantillon n'a de valeur que rapportée à l'univers des contributions. On ne prétend donc nullement ici donner une image fidèle de ce qu'attendent l'ensemble des Français.

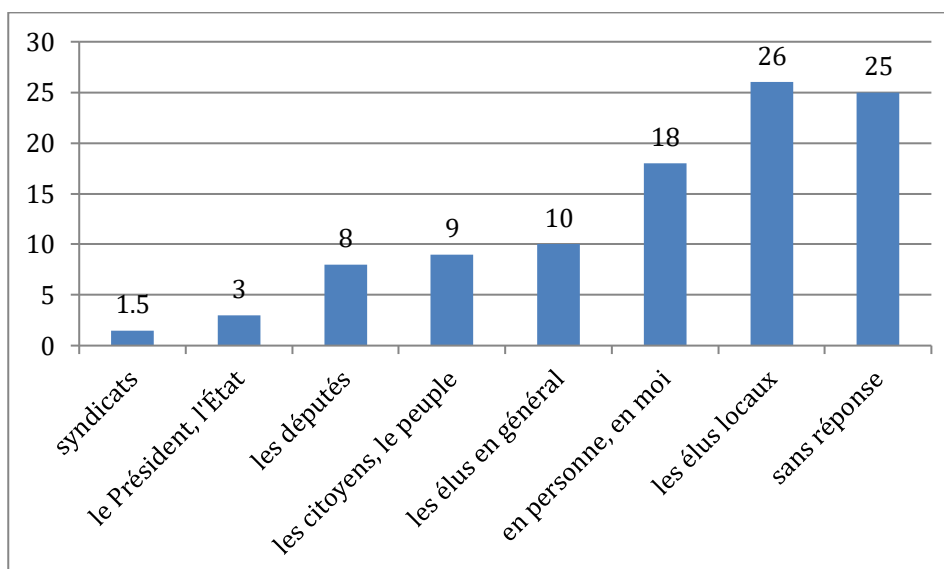
I – La critique de la vie politique

Une contestation limitée de la démocratie représentative

L'analyse des propositions concernant l'évolution de la démocratie en France montre une tension entre deux attitudes. La première est de critiquer fortement, voire violemment, le personnel politique en place, et davantage le personnel politique national que le personnel politique local. Mais la seconde n'est pas d'opposer à la démocratie représentative une démocratie directe massive qui viendrait s'y substituer. Elle consiste plus souvent à faire évoluer le système politique vers davantage de démocratie participative et d'interaction entre les élus et les citoyens.

Les réponses à la question « En qui faites-vous le plus confiance pour vous faire représenter dans la société ? » viennent confirmer la piètre estime que portent les enquêtés aux élus nationaux. Mais si l'on fait le total des réponses en pourcentages valides (c'est-à-dire sans tenir compte des sans réponse), on voit que 58% des enquêtés font tout de même confiance aux élus bien qu'il s'agisse essentiellement d'élus locaux : 35% font confiance aux élus locaux dont 30% à leur maire. Par comparaison, et toujours en pourcentages valides, 11% citent « les citoyens » ou « le peuple ».

Graphique 1 : En qui faire confiance pour se faire représenter
Source : Enquête Luc Rouban, 2019.



La représentation en tant que telle n'est pas fondamentalement remise en cause. En témoigne également la proportion d'enquêtés répondant positivement à la question de savoir s'il faut donner un rôle plus important aux associations et aux syndicats : 48% répondent positivement mais 40% répondent négativement et 12% ne répondent pas. La réponse négative est d'ailleurs parfois accompagnée de commentaires visant le risque de renforcer les groupes d'intérêts opaques ou de critiques à l'égard des syndicats et de leurs appareils.

Pour connaître la nature des associations qui seraient choisies dans l'hypothèse d'une réponse positive, on a codé deux variables afin de restituer la pluralité des réponses. Le cumul des résultats montre tout d'abord que 61% des enquêtés ne répondent pas. Parmi ceux qui répondent, la liste des associations préférées est la suivante : les associations citoyennes sans engagement politique ou syndical (33%), les syndicats (23%), les associations d'entraide ou solidaires (16%), les associations de défense de l'environnement et les ONG (12%), toutes les associations quelles que soit leur type (8%), les associations professionnelles sans les syndicats (4%), les associations savantes (3%) et même les associations sportives (1%).

De la même façon, les réponses à la question « Que faudrait-il faire pour renouer le lien entre les citoyens et les élus qui les représentent ? » montrent que l'appel à la démocratie directe et au référendum d'initiative citoyenne (RIC) prennent une place relativement modérée. Pour analyser cette question, qui fait l'objet souvent de plusieurs propositions, on a eu recours à sept variables ayant chacune 26 modalités. Le résultat agrégé des réponses montre que la demande principale s'organise autour de trois grands thèmes : l'honnêteté générale de l'action politique, sa transparence, sa lisibilité, le fait que le personnel politique tienne ses promesses ; une écoute plus grande des demandes émanant des citoyens, qu'elle passe ou non par des réunions ; une présence plus fréquente des élus sur le terrain, la possibilité de les rencontrer et qu'ils prennent en considération ou relaient les demandes émanant de leurs électeurs.

La lecture de l'ensemble des résultats conduit à penser que la majorité des enquêtés souhaitent moins la disparition de la démocratie représentative que sa modernisation et sa capacité plus grande à recueillir l'avis ou les idées des citoyens notamment au niveau local. En arrière-fond émerge une forte attente de pédagogie, de clarté, de sincérité. Il semble que pour beaucoup d'enquêtés la vie politique soit absconse et opaque, illisible, permettant à quelques profiteurs d'y faire carrière. Cette demande de transparence débouche donc aussi sur des demandes de décentralisation (2,7% de l'échantillon), d'évaluation des résultats (3%), tout autant que de modification des scrutins qui devraient intégrer soit une dose de proportionnelle (3%) soit passer à la proportionnelle intégrale (2,3%) soit tenir compte du vote blanc (3,5%) ou rendre le vote obligatoire (1,7%).

Le recours au RIC « en toutes matières » est d'ailleurs une demande très minoritaire dans l'échantillon, contrairement à la force que cette demande a pu prendre dans les rangs des « gilets jaunes ». Si l'on identifie la référence au RIC dans les réponses faites aux trois questions portant sur la participation des citoyens, les moyens de renforcer la démocratie participative et les moyens d'améliorer l'engagement citoyen, on peut créer un indice allant de 0 à 3 que l'on peut ensuite dichotomiser entre référence faible au RIC (jamais ou une fois) et référence forte au RIC (deux à trois fois). Le groupe faisant référence fortement au RIC correspond à 4% de l'échantillon que l'on a étudié.

Tableau 1 : Les dix premières mesures envisagées par les enquêtés pour renouer le lien entre les élus et les citoyens (%)
Source : Enquête Luc Rouban, 2019.

L'honnêteté, la transparence	15,7
L'écoute des citoyens	11,8
La présence des élus sur le terrain, le fait qu'ils prennent en considération la vie au quotidien de leurs électeurs	10,5
Le référendum, le RIC	9,2
La suppression des avantages et des privilèges des élus	9
L'utilisation de procédures de démocratie participative, l'usage d'internet pour consulter les citoyens, les budgets participatifs	7,3
Limiter les mandats dans le temps	6,7
Une plus grande diversité des élus, l'accès plus large aux mandats	5
Des élus honnêtes, sans casier judiciaire et réellement sanctionnés en cas de faute	4,5
Des assemblées de citoyens tirées au sort pour débattre ou contrôler	4,2

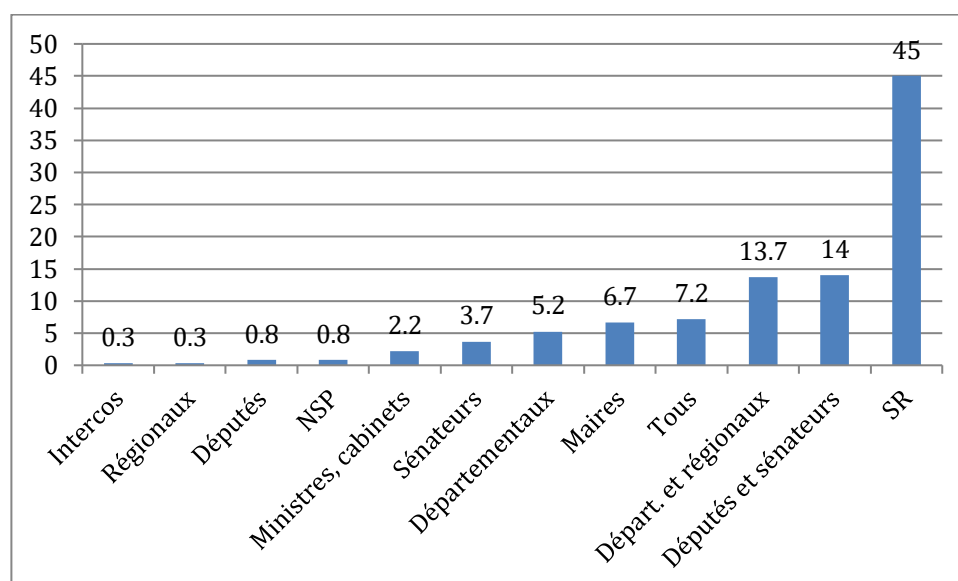
Lecture : ces résultats sont cumulables. On n'indique pas les autres réponses. La faiblesse relative des pourcentages tient au fait qu'ils ont été calculés sur l'ensemble de l'échantillon et pas seulement sur l'ensemble des répondants.

La remise en cause du personnel politique

Ce qui émerge de cette synthèse, et réapparaît à plusieurs reprises dans les réponses aux diverses questions, est la remise en cause du statut social du personnel politique jugé à la fois trop arrogant, carriériste, fermé au terrain et préoccupé de sa réélection. C'est donc bien le fonctionnement de la démocratie représentative qui est jugé défectueux et non son principe. À ce titre, on remarque que 70% des contributeurs se prononcent en faveur du non-cumul des mandats. Cette position est justifiée en deux moitiés soit par le fait que le cumul permet la professionnalisation, qu'il offre des avantages et des indemnités trop importants, qu'il interdit la diversification du personnel politique, soit par le fait qu'il empêche de se consacrer pleinement à un mandat et conduit les élus à se disperser. La grande majorité des 12% de contributeurs qui sont hostiles au non-cumul (mais on remarque également que 8% ne savent pas et 11% ne répondent pas à la question), estiment que celui-ci coupe le personnel politique de ses racines locales.

Le questionnaire comprend une question portant sur la réduction éventuelle du nombre d'élus en dehors du nombre de députés et de sénateurs. La quasi-totalité des contributeurs étudiés ne se sont pas arrêtés à cette restriction. En moyenne, 62% d'entre eux souhaitent la réduction du nombre d'élus, 24% la refusent et 15% ne répondent pas à la question. Le taux de sans réponse grimpe cependant en flèche (45%) à la question suivante portant sur la qualité des élus dont les contributeurs voudraient voir la réduction voire la suppression. La surprise vient du fait que si une majorité relative de 19% demandent une réduction du nombre d'élus nationaux, une proportion similaire exige la réduction du nombre d'élus locaux et notamment des élus départementaux et régionaux. Le département, considéré comme une entité opaque, est très clairement visé comme un échelon devant être supprimé. De même, 7% des contributeurs appellent à la réduction du nombre de maires ruraux et des petites communes. On n'est donc pas dans un retour sans condition aux terroirs qui jouerait contre le personnel politique national.

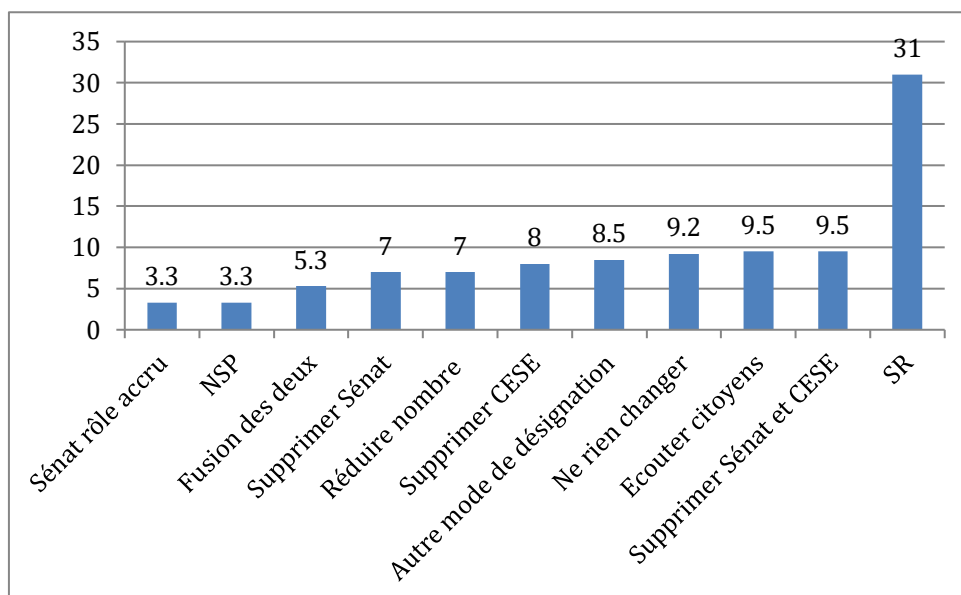
Graphique 2 : Le personnel politique dont le nombre devrait diminuer
Source : Enquête Luc Rouban, 2019.



Trois questions, assez redondantes, portent sur le devenir du Sénat et du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Au total, une majorité relative de 17% des contributeurs estiment qu'il faut supprimer le Sénat alors que 18% veulent la suppression du CESE. Rapportées en pourcentage de répondants, ces deux proportions passent respectivement à 24% pour la suppression du Sénat et 26% pour celle du CESE. Les jugements sur ces deux institutions sont fort peu tendres.

Il serait néanmoins caricatural d'en rester à ces chiffres car 7% des contributeurs parlent seulement de réduire le nombre de sénateurs ou de membres du CESE, 9% disent qu'il faudrait changer le mode de recrutement des sénateurs en passant à un scrutin direct ou bien celui des membres du CESE, qui pourraient être tirés au sort. Par ailleurs, 10% estiment que le Sénat devrait modifier son mode de fonctionnement pour être plus à l'écoute des citoyens au niveau local alors que 3% estiment même que le Sénat devrait voir sa fonction de contrôle renforcée quitte, là encore, à en modifier le mode d'élection.

Graphique 3 : Le devenir du Sénat et du CESE
Source : Enquête Luc Rouban, 2019.



II– Améliorer la représentation

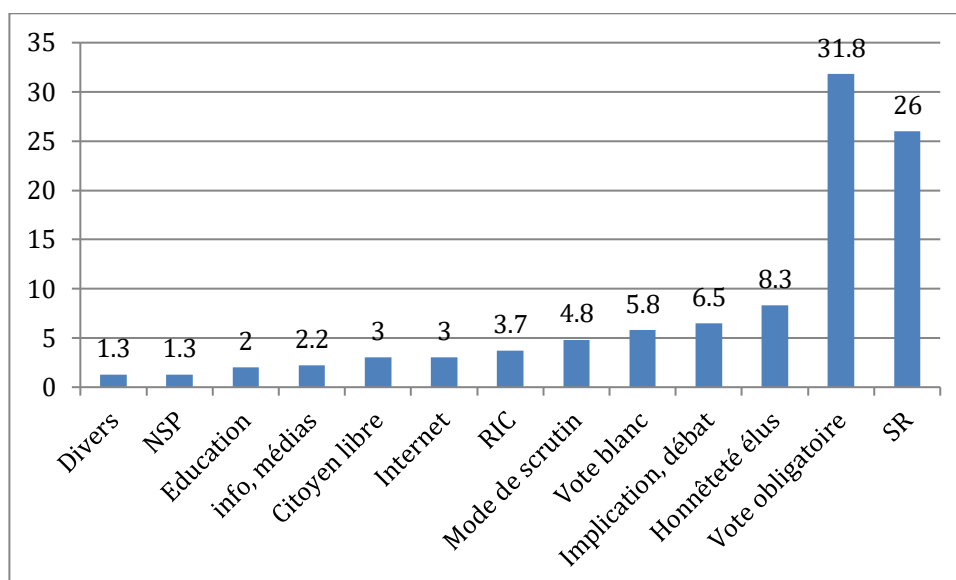
Une grande partie du questionnaire est consacrée à l'amélioration des mécanismes de représentation : « Que faudrait-il faire pour mieux représenter les différentes sensibilités politiques ? » ; « Que pensez-vous de la participation des citoyens aux élections et comment les inciter à y participer davantage ? » ; « Comment mettre en place une démocratie plus participative ? ».

La première question renvoie très clairement au programme d'Emmanuel Macron. Sans surprise, on constate que la majorité relative des réponses (46% des contributeurs et 67% des répondants) indique l'introduction d'une dose même modérée de proportionnelle. D'autres solutions sont évoquées, mais recueillent des proportions très faibles de réponses : un autre mode de scrutin comme le scrutin uninominal à un tour ou le jugement majoritaire (4% des contributeurs), un débat

politique moins partisan et plus ouvert (3%) le tirage au sort (1,5%), le référendum (2%), l'instauration d'élections législatives à mi-mandat présidentiel (1%). On remarque également que 3% des contributeurs estiment qu'il ne faut rien changer. Au total, 31% des contributeurs ne répondent pas à la question, 2% disent ne pas savoir quoi dire.

Les réponses à la question sur les moyens d'améliorer la participation électorale sont plus nuancées et le taux de sans réponse tombe à 26%. Un bon tiers des contributeurs évoquent le vote obligatoire alors que 3% seulement estiment que les citoyens sont libre de participer ou pas, mais de nombreuses réponses s'organisent plutôt autour du comportement des élus, de leur manque d'honnêteté et donc de la faible confiance qu'ils et qu'elles inspirent. Une idée générale qui traverse de nombreuses contributions est que si la participation électorale est mauvaise c'est que le monde politique est déconnecté de la vie réelle, que le vote n'est plus qu'un théâtre d'ombres et que les citoyens ne sont pas suffisamment impliqués dans les décisions qui sont prises. C'est ainsi que 3% des contributeurs soulignent l'intérêt d'utiliser des sites internet pour faciliter ce contact permanent.

Graphique 4 : Comment améliorer la participation
Source : Enquête Luc Rouban, 2019.



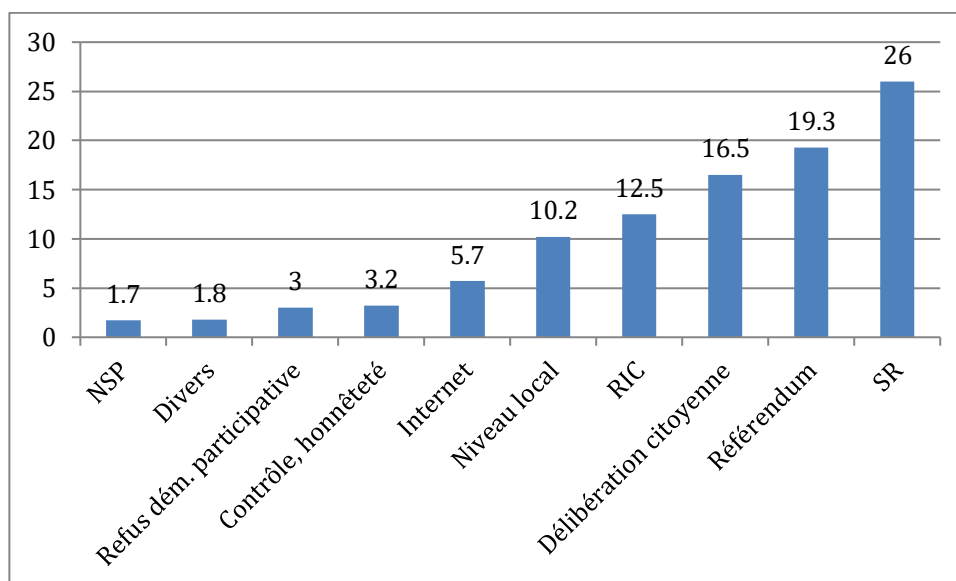
Le fait qu'un tiers des contributeurs évoquent le vote obligatoire témoigne également du ton souvent assez autoritaire des contributions qu'il s'agisse de contraindre le personnel politique ou même les citoyens à jouer le jeu de la démocratie. Cette forme d'autoritarisme est compensée par la recherche assez populiste d'une vérité politique qui émanerait naturellement de l'expression citoyenne. C'est ainsi que 76% des contributeurs demandent la reconnaissance du vote blanc (10% seulement ne répondent pas à cette question). Cette reconnaissance doit déboucher pour 27% d'entre eux par une simple comptabilisation ramenant les résultats à leur juste proportion. Mais 32% des contributeurs pensent que le niveau du vote blanc doit déclencher, dans des proportions qui sont définies de manière très variable, un nouveau scrutin avec de nouveaux candidats et interdire aux anciens candidats de se représenter. Mais les implications du vote blanc ne sont évoquées que par 60% des contributeurs, les autres ne répondant pas à la question.

La mise en place d'une « démocratie plus participative » appelle également des réponses qui montrent que les contributeurs sont assez méfiants à l'égard du RIC et qu'ils préfèrent soit des

moments d'échanges comme ceux que permet le grand débat national, soit des assemblées citoyennes au niveau local dans le sillage des expériences déjà menées sur les budgets participatifs dans plusieurs grandes villes françaises. La place que prend le tirage au sort dans ce renouvellement de la démocratie participative est assez modeste puisque 11% seulement des contributeurs y font référence d'une manière ou d'une autre dans le fonctionnement des institutions.

Le référendum est assez souvent cité mais accompagné de commentaires restrictifs quant à son champ d'application ou la fréquence de sa mise en œuvre. Il est souvent considéré comme un marqueur politique qui ne doit intervenir qu'épisodiquement sur de grandes questions simples à trancher ou alors être cantonné aux questions locales bien maîtrisées.

Graphique 5 : Comment développer la démocratie participative
Source : Enquête Luc Rouban, 2019.

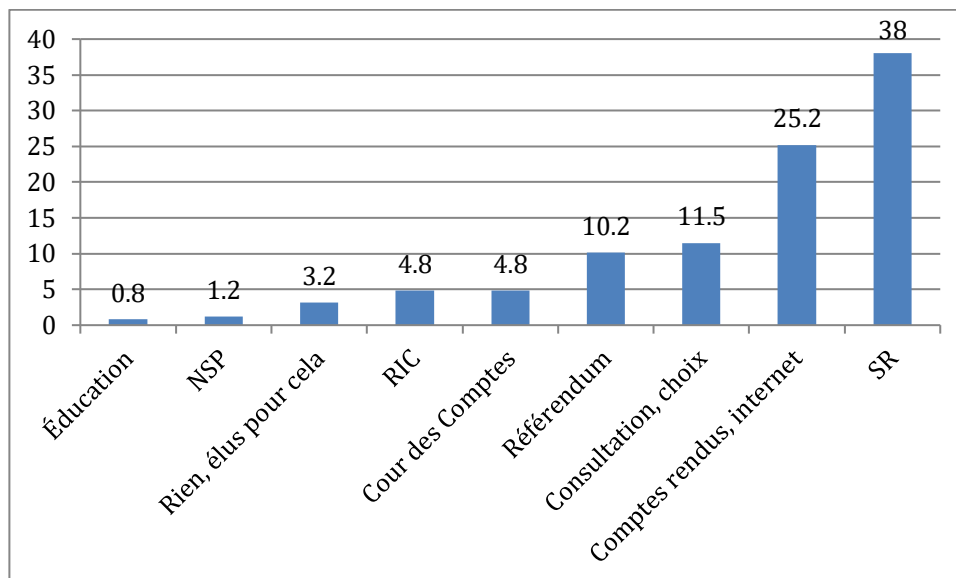


À cet égard, la question portant sur le fait de savoir s'il faut faciliter le déclenchement du référendum d'initiative partagée (RIP) instauré en 2015 appelle des réponses très mitigées. En moyenne, 47% des contributeurs répondent par l'affirmative, 22% répondent par la négative, 18% ne savent pas et 14% ne répondent pas à la question. La réponse négative est motivée surtout par le fait de préférer des débats citoyens et participatifs (33% des réponses négatives), par le fait de préférer le RIC (17%) ou le référendum ordinaire (15%) ou bien encore par la volonté d'inscrire le débat au niveau local (13%). Pour 18% des contributeurs, le principal moyen de faciliter le RIP consiste à en baisser les seuils de déclenchement (moins d'électeurs inscrits et de parlementaires) alors que 6% souhaitent le voir se généraliser et que 3% évoquent l'utilisation d'internet pour ce faire. Mais le taux de sans réponse atteint ici les 70%.

En fait, on perçoit derrière la demande de démocratie participative ou directe une autre demande visant une meilleure connaissance du monde politique et de ses décisions. Les contributeurs sont surtout en attente de pédagogie. Le monde politique, les budgets publics, les institutions sont devenus trop complexes. C'est notamment ce qui se dégage des réponses à la question : « Que faudrait-il faire pour consulter plus directement les citoyens sur l'utilisation de l'argent public par l'État et les collectivités ? ». La réponse la plus fréquente (25%) consiste à demander des réunions publiques, notamment locales, ou des sites internet qui permettraient de mieux appréhender l'utilisation et la répartition des ressources fiscales. La seconde réponse, nettement plus en retrait

(12%), envisage des consultations préalables notamment au niveau local pour définir les choix budgétaires. C'est dans ce contexte qu'est évoqué également le référendum : « oui avec internet et référendum ciblé surtout pas de référendum de fourre-tout ».

Graphique 6 : Comment consulter les citoyens sur l'utilisation de l'argent public
Source : Enquête Luc Rouban, 2019



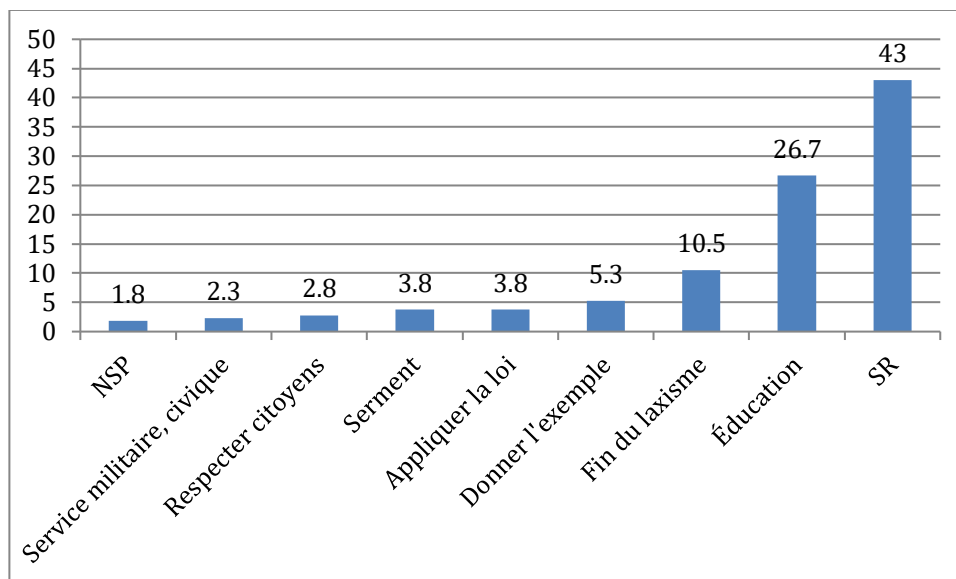
III La République et l'engagement citoyen

Le questionnaire comprend plusieurs questions sur l'engagement citoyen, le civisme, mais aussi sur les valeurs de la République et notamment la laïcité, comme sur l'immigration. Quelle que soit la question, on observe une très forte propension des contributeurs à choisir des réponses assez autoritaires et conservatrices.

Les valeurs de la République

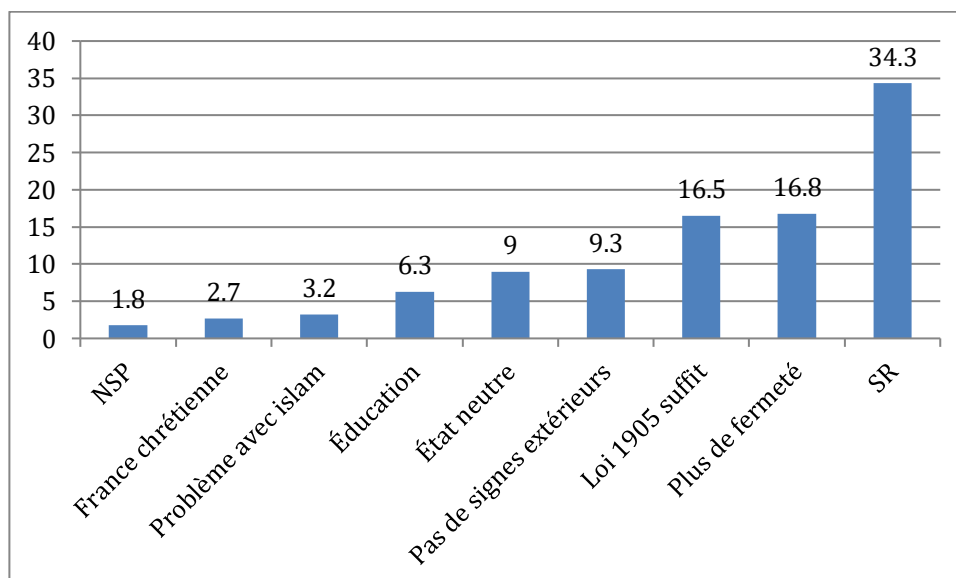
La question portant sur les valeurs de la République est particulièrement illisible : « Comment garantir le respect par tous de la compréhension réciproque et des valeurs intangibles de la République ? ». La toute première réponse, souvent accompagnée de commentaires assez critiques sur la situation actuelle, souligne la nécessité de renforcer le rôle de l'école et de l'éducation. Mais la seconde réponse la plus fréquente insiste sur le besoin de mettre fin au laxisme, d'imposer de véritables sanctions face à des comportements intolérants de nature religieuse ou ethnique ou bien si des valeurs comme la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes ne sont pas respectées : « Être clairs sur nos valeurs et sur la ligne de conduite de la France sur ces sujets, AUCUN PASSE-DROIT ». À cela s'ajoute une petite proportion de réponses visant à établir des serments de fidélité aux valeurs définies dans la Constitution : « n'acquérir la nationalité française que si on parle et écrit et lit le français, faire jurer d'adhérer aux valeurs de la République, développer la déchéance de nationalité pour les binationaux qui sont condamnés à un crime ou un délit ».

Graphique 7 : Comment respecter les valeurs de la République
 Source : Enquête Luc Rouban, 2019



Cette question est évidemment très liée à celle portant sur la laïcité : « Que proposez-vous pour renforcer les principes de la laïcité dans le rapport entre l'État et les religions de notre pays ? ». D'une manière générale, les réponses soulignent le fait que cette laïcité n'est pas suffisamment défendue, que ses principes sont abandonnés au quotidien et qu'il faudrait la réaffirmer fortement. Les réponses s'organisent en deux groupes à peu près égaux. Le premier défend l'idée que la loi de 1905 suffit et qu'il ne faut rien changer, que l'éducation et le débat doivent rester le meilleur moyen de transmettre les valeurs républicaines ou que l'État doit rester neutre et s'abstenir d'interférer avec les religions. Le second insiste plutôt sur le besoin d'imposer la laïcité avec fermeté, de contrôler les financements, d'exiger qu'aucun signe extérieur d'appartenance religieuse ne soit visible dans l'espace public, souligne que l'islam est devenu un problème et que la France reste un pays de tradition chrétienne.

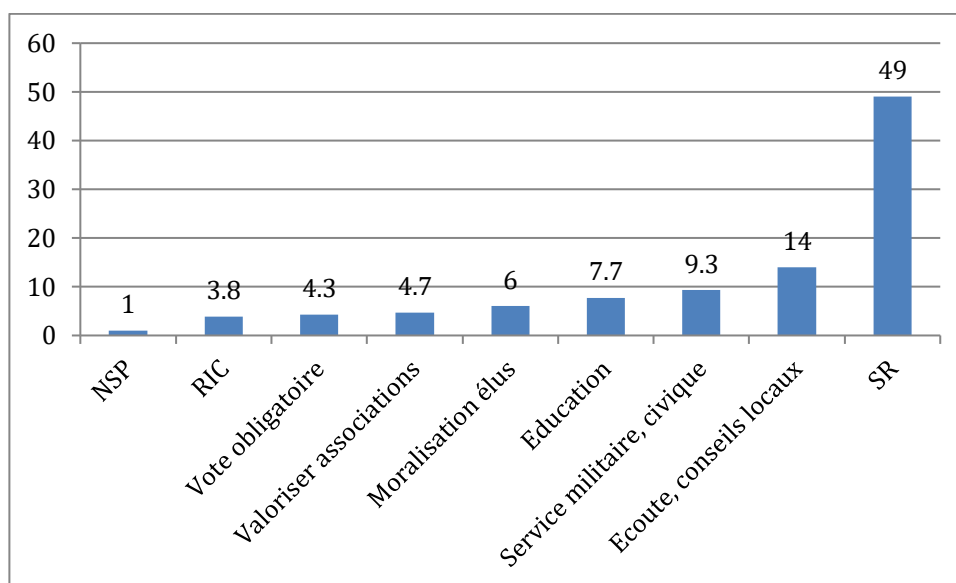
Graphique 8 : Comment renforcer la laïcité
 Source : Enquête Luc Rouban, 2019



L'engagement citoyen

À la question : « Que faudrait-il faire aujourd'hui pour renforcer l'engagement citoyen dans la société ? », seule la moitié des contributeurs répondent. Les réponses s'organisent surtout autour de l'idée de moralisation et de contrainte. La moralisation concerne surtout les élus, dont le manque d'honnêteté dissuaderait les citoyens de faire un effort de civisme. La contrainte serait celle d'une éducation plus rigoureuse et plus axée sur les devoirs civiques, sur le retour du service militaire ou l'obligation de s'engager dans un service civique. Une minorité met plutôt en avant le besoin d'écoute et d'échange dans le cadre de conseils citoyens ou souligne la nécessité de valoriser et de reconnaître les actions entreprises dans le cadre des associations.

Graphique 9 : Comment favoriser l'engagement citoyen
Source : Enquête Luc Rouban, 2019



Une série de questions suit sur le civisme, plus ou moins redondantes et mal écrites : « Quels sont les comportements civiques qu'il faut promouvoir ? » ; « Que faudrait-il faire pour favoriser le développement de ces comportements civiques et par quels engagements concrets chacun peut-il y participer ? » ; « Que faudrait-il faire pour valoriser l'engagement citoyen dans les parcours de vie, dans les relations avec l'administration et les pouvoirs publics ? ». Là encore, le taux de sans réponse est considérable passant de 50% pour la première à 65% pour la dernière. Les contributeurs soulignent sans surprise que les comportements civiques les plus importants sont liés au respect que l'on porte aux autres ou aux institutions (27%) ou aux actions de solidarité (9%). Le renforcement de ce civisme passe pour l'essentiel par l'éducation (16%) par l'implication des citoyens dans la vie publique (6%) mais aussi par les sanctions et le rappel des devoirs (6%) comme par la reconnaissance des actions civiques qui pourrait parfois se traduire par des avantages fiscaux (5%). La valorisation de l'engagement « dans les parcours de vie » passe aussi par la valorisation et la diffusion des bonnes actions (8%), par des administrations plus à l'écoute des citoyens (8%), par l'éducation et le rappel des devoirs civiques (6%).

La série de questions portant sur les incivilités ne permet pas d'apprendre grand-chose si ce n'est que la réponse répressive est particulièrement prononcée. La liste des incivilités est très longue et s'organise autour des incivilités multiples de la vie quotidienne (26%) et des véritables agressions ou du harcèlement sexiste (14%). Beaucoup plus rares sont les contributeurs qui évoquent les

incivilités économiques ou fiscales (2%), la pollution (2%) ou les incivilités liées en fait au mépris social (3%). Pour répondre à ces incivilités, une forte majorité relative de contributeurs estiment qu'il faut surtout de la fermeté et des sanctions (34%) alors qu'une moindre proportion en appelle à la fois à la prévention, à l'éducation puis à la répression (19%). Quant au rôle que les citoyens peuvent jouer eux-mêmes dans la lutte contre les incivilités, on remarque que deux réponses se détachent : dénoncer les incivilités, intervenir (15%) et donner l'exemple soi-même ou à travers l'éducation des enfants (15%). Mais le taux de sans réponse est également de 57%.

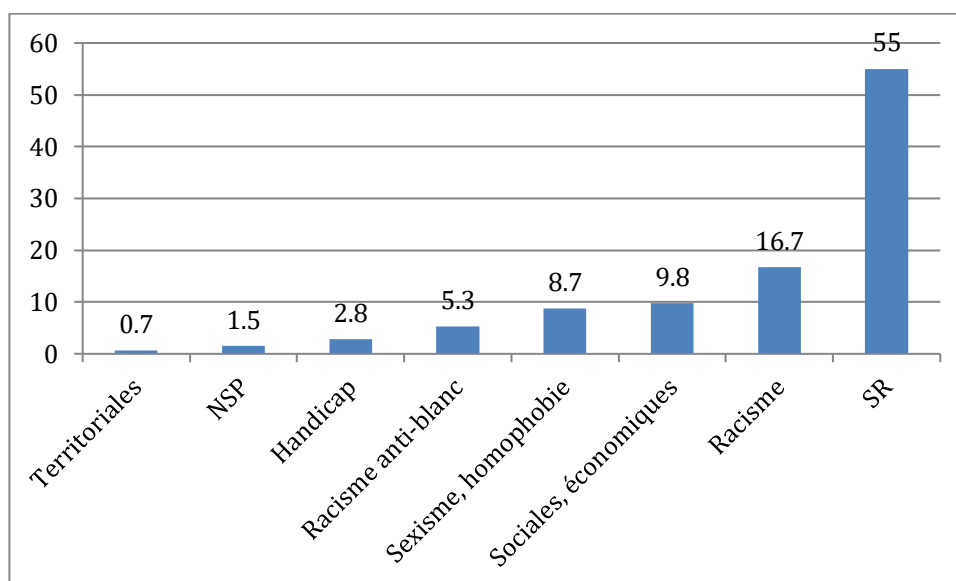
La tonalité assez répressive des contributions se dégage plus fortement des réponses apportées à la question de savoir s'il faut instaurer des contreparties aux allocations de solidarité. La proportion de réponses positives est ici de 53%, alors que le taux de sans réponse tombe à 28%. Interrogés sur la nature de ces contreparties, les contributeurs répondent en premier lieu par l'instauration d'un travail obligatoire, de travaux d'intérêt général au profit des communes ou des associations (27%). Loin derrière figurent l'idée de mieux contrôler les situations et de savoir si elles justifient ou non une aide sociale (8%), mais aussi l'idée que le fait de ne pas respecter la loi ou le modèle républicain, ce qui vise souvent dans les réponses les familles immigrées, doit pouvoir justifier une suppression des aides sociales (7%).

IV Les discriminations et l'immigration

Le questionnaire comporte enfin une série de questions portant sur la perception des discriminations et sur les moyens de les combattre avant d'aborder la question de l'immigration.

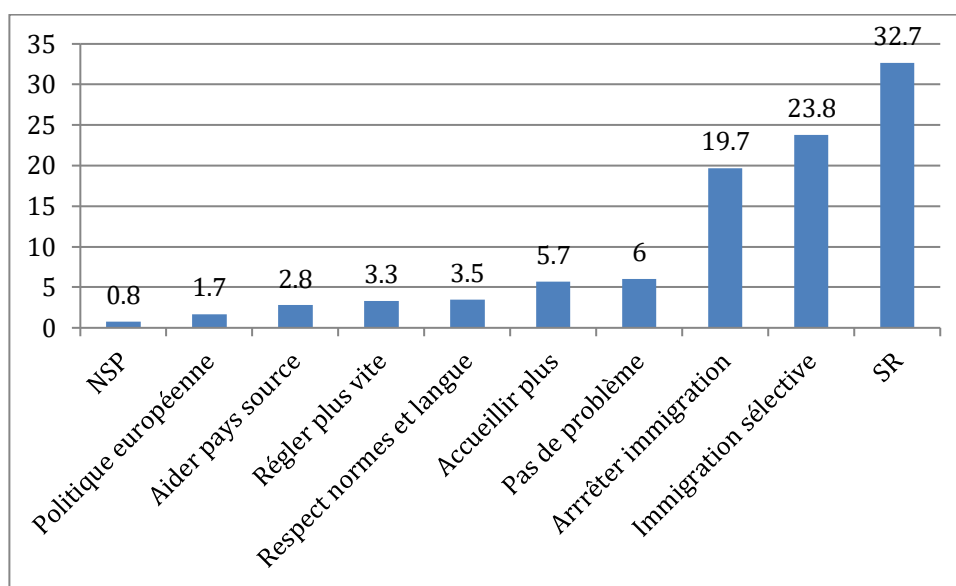
Si les manifestations de racisme ou de discrimination « au faciès » sont le plus citées, on remarque néanmoins que celles liées aux conditions économiques ou sociales arrivent en seconde position juste avant les discriminations genrées liées à l'inégalité de condition entre les femmes et les hommes ou aux comportements homophobes. Mais on remarque aussi qu'un nombre non négligeable de contributeurs pointent le « racisme anti-blanc ». Les réponses à la question portant sur les moyens de lutter contre ces discriminations se centrent sur l'éducation (14%), mais aussi sur la justice sociale (8%) et les sanctions (7%), le respect de l'État de droit et de l'égalité arrivant en quatrième position (5%).

Graphique 10 : Les discriminations dont les contributeurs sont victimes ou témoins
Source : Enquête Luc Rouban, 2019



Si la question des discriminations semble générer des réactions assez équilibrées entre contributeurs libéraux et contributeurs antilibéraux sur le terrain culturel, les questions portant sur l'immigration révèlent en revanche un niveau de conservatisme très élevé. À la question : « Que pensez-vous de la situation de l'immigration en France aujourd'hui et de la politique migratoire ? », 24% des contributeurs répondent qu'il faut une immigration plus sélective donnant accès aux réfugiés politiques ou humanitaires mais se fermant aux migrants économiques, sur la base de critères précis de sélection et dans le cadre d'une politique claire qui est globalement jugée comme étant illisible aujourd'hui. La seconde réponse est encore plus radicale : pour 20% des contributeurs, il s'agit d'arrêter toute immigration, de privilégier les Français sur les étrangers, d'interdire le regroupement familial et de supprimer le droit du sol. Seule une minorité de contributeurs disent que l'immigration ne pose pas de problème particulier aujourd'hui (6%), ou qu'il faut accueillir plus de migrants (6%) ou bien régler les questions juridiques plus rapidement et accompagner réellement les immigrés (3%).

Graphique 11 : La politique migratoire souhaitée
Source : Enquête Luc Rouban, 2019



On peut d'ailleurs penser que le projet de lancer une politique d'immigration choisie figure en arrière-plan du questionnaire puis celui-ci demande : « En matière d'immigration, une fois nos obligations d'asile remplies, souhaitez-vous que nous puissions nous fixer des objectifs annuels définis par le Parlement ? ». À cette question, 42% des contributeurs répondent par l'affirmative, 16% par la négative alors que 3% ne savent et 39% ne répondent pas à la question.

À la première question sur l'immigration s'ajoute une seconde, redondante, bien que portant sur le long terme : « Que proposez-vous afin de répondre à ce défi qui va durer ? ». La structure des réponses est similaire à celle de la question précédente. En premier figure l'immigration choisie (13%), avec de fréquentes références au modèle canadien, suivie par la fermeture des frontières accompagnée de mesures plus ou moins coercitives comme la mise sous condition de légalité et de durée de séjour des aides sociales aux immigrés (12%), l'idée d'aider les pays à l'origine des migrations (12%), de mieux insérer les immigrés (8%), de confier le problème à l'Union européenne (6%) mais aussi d'expulser systématiquement les clandestins comme les auteurs de délits (4%) et de contraindre davantage les immigrés à respecter les valeurs françaises (2%). La proportion de sans réponse est de 39%. Si l'on additionne les diverses propositions en pourcentage de

répondants, on obtient une majorité de 51% à choisir des mesures restrictives, 45% à choisir des mesures plus ou moins tolérantes et 4% à ne pas savoir.

Enfin, sur le terrain des « mesures d'intégration les plus efficaces et le plus justes à mettre en place aujourd'hui dans la société », la majorité relative des contributeurs (26%) répond qu'il faut avant tout que les immigrés maîtrisent le français mais aussi la culture et les normes de la vie sociale française. Ce à quoi s'ajoutent l'éducation (9%), le fait d'obtenir assez vite un emploi (6%), d'être mieux encadrer et suivi dans le processus d'intégration (5%), que des normes de qualification et de sélection soient définies en amont (4%), qu'une meilleure répartition géographique permette d'éviter la constitution de ghettos (3%) ou que le service militaire ou civique serait une bonne solution (2%). Moins de 1% parlent du vote des étrangers aux élections locales. Le taux de sans réponse à cette question est de 42%.

Une question ouverte était laissée également à la discrétion des contributeurs pour évoquer les points qui leur paraissent importants. Un tiers seulement des contributeurs y ont répondu. Les réponses sont très éparpillées, passant des limitations de vitesse à 80 km/h ou de l'euthanasie et de la légalisation du cannabis au pouvoir d'achat des retraités et au contrôle des réseaux sociaux. Le point le plus fréquemment abordé (4% des contributeurs) tient cependant encore à l'immigration et à la nécessité de la réduire ou de mieux la contrôler.

Conclusion

La participation apparemment forte au grand débat national ne peut cacher le fait que la proportion de contributeurs ne répondant pas aux questions reste toujours élevée surtout lorsqu'il s'agit de préciser des solutions. Ce taux important de sans réponse montre que le grand débat a suscité bien plus des critiques ou des propositions ponctuelles que des visions d'ensemble ayant une certaine cohérence. Ce poids des sans réponse n'est pas sans conséquence sur l'interprétation que l'on peut faire de ces contributions car les contributeurs les plus populistes et les plus autoritaires sont également les plus nombreux à répondre aux questions les plus précises alors même qu'une majorité de réponses restent assez floues. Cela vient confirmer le fait que la démocratie participative n'est pas nécessairement un outil parfait.

Sur le fond, on pourra tirer trois conclusions de cette première synthèse. Le rejet du personnel politique en place et de son supposé carriérisme reste toujours un thème fortement développé mais ne conduit pas à bouleverser la démocratie représentative au profit d'une démocratie directe. En ce sens, les contributions au grand débat national, telles qu'on les analysées ici, sont sensiblement en retrait par rapport aux demandes formulées par le mouvement des « gilets jaunes ». Il en va notamment ainsi de la place que prennent le RIC ou le tirage au sort.

Un second point tient à la demande de pédagogie et de lisibilité de l'action publique. La plupart des contributions portant sur l'engagement citoyen ou sur les possibilités de développer la participation évoquent cette dimension. Une attente forte d'éducation civique et d'accès plus simple aux informations s'exprime dans les réponses à de multiples questions.

Enfin, on ne peut pas ignorer le ton autoritaire et parfois coercitif qui se dégage de la plupart des contributions. Cette tonalité traduit, semble-t-il, la volonté de s'en retourner au modèle républicain d'autrefois, plus ou moins mythifié, où l'école transmettait effectivement des normes culturelles nationales, où les frontières étaient surveillées, où les incivilités étaient moins nombreuses et moins tolérées. Certes, les réponses viennent conforter les propositions du président de la République sur plusieurs points comme la réduction du nombre de parlementaires, la réduction dans le temps des mandats ou l'introduction d'une dose de proportionnelle. Cependant, l'ensemble des résultats montre que l'attente est forte pour des changements d'envergure qui vont au-delà de quelques ajustements techniques de la V^e République. Cette attente porte autant sur des changements

juridiques que sur un renouveau social et moral du personnel politique. Le grand débat national est donc potentiellement porteur d'un changement constitutionnel de fond.

Bibliographie et références documentaires

BLATRIX (Cécile) et al. (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007.

BLONDIAUX (Loïc), *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Le Seuil, 2008.

ROUBAN (Luc), *La démocratie représentative est-elle en crise ?*, Paris, La Documentation française, 2018.

L'auteur

Luc Rouban
Directeur de recherche au
CNRS
Centre de recherches
politiques de Sciences Po
(CEVIPOF)
luc.rouban@sciencespo.fr

Édition

Madani Cheurfa / Odile Gaultier-Voituriez

Réalisation

Marilyn Augé

info.cevipof@sciencespo.fr

www.sciencespo.fr/cevipof
